

Nous sommes en train de finaliser un projet pour trouver une solution avec Fri-Santé et toutes les pharmacies du canton afin de trouver une situation temporaire pour la situation 2009 parce que si nous ne pouvons pas cantonaliser avant le 1^{er} janvier 2010, nous devons trouver des solutions d'urgence pour l'année 2009.

Voilà, c'est avec ces remarques que j'aimerais, M. le Président, vous inviter à accepter la motion Bachmann et Clément.

– Au vote, la prise en considération de la motion M1017.07 Albert Bachmann/Pierre-Alain Clément est acceptée par 86 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 86.*

– Le Conseil d'Etat est invité à présenter un projet de disposition légale dans le délai d'une année.

Motion d'ordre de la Commission de justice (modification des dispositions de la LESJ)¹

Discussion sur l'urgence

Le Président. Je prends maintenant la requête de la Commission de justice du Grand Conseil. Comme annoncé hier, je suis saisi d'une requête demandant le traitement en urgence de la motion déposée par la

Commission de justice concernant l'élection et la surveillance des juges. Je vous rappelle le texte qui vous a été distribué: «afin d'éviter de longues procédures de réélection lors des prochaines sessions, la Commission de justice demande que la motion soit traitée selon la procédure accélérée, selon l'article 174 et suivants de la loi sur le Grand Conseil, de manière que la réponse du Conseil d'Etat et la prise en considération de la motion puissent avoir lieu durant la session de février 2009.» Nous allons donc nous prononcer uniquement sur l'urgence de cette motion.

Studer Theo (PDC/CVP, LA). Nous tous connaissons les paroles de M. le Président du Grand Conseil quand il s'agit de réélections du pouvoir judiciaire; je cite: «Il est candidat à sa propre succession». En effet en cas de réélection, les postes ne sont pas mis au concours, sauf avis contraire du Conseil de la magistrature. Il n'y a qu'un candidat qui est éligible et nous n'avons pas de véritable choix. Pourquoi l'urgence? Les réélections occuperont le Grand Conseil dans les prochains mois et les prochaines années parce que les périodes de fonction d'un grand nombre de personnes du pouvoir judiciaire arriveront à échéance. Il est souhaitable qu'une procédure d'élection simple ou collective pour les cas de réélection soit instaurée dès que possible. Il ne s'agira pas d'une grande modification de la législation en vigueur. Il suffira probablement d'insérer un nouvel article dans les dispositions transitoires de la loi sur l'élection et la surveillance des juges. Il devrait donc être possible pour le Conseil d'Etat de soumettre sa réponse à la motion de la Commission de justice en février 2009 déjà.

La Commission de justice vous propose donc d'accepter l'urgence de cette motion.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). Tout le monde a dû faire ce travail fastidieux, à savoir remplir ces petits billets. Et même si on a du plaisir lorsque les scrutateurs passent dans nos rangs pour nous les distribuer, je crois qu'il y a une simplification à faire. Je ne voudrais pas répéter ce que mon collègue a dit, mais la majorité du groupe libéral-radical appuie l'urgence de cette motion.

Le Commissaire. Je suis d'accord de vous soumettre une réponse pour la session de février.

– Au vote l'urgence de cette motion est acceptée par 82 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL,

¹ Texte de la motion p. 2550.

PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E.(SC, PDC/CVP), Schorderet G.(SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 82.*

Motion M1051.08 Theo Studer/Markus Ith (loi d'organisation tutélaire)¹

Prise en considération

Studer Theo (PDC/CVP, LA). Je remercie le Conseil d'Etat de proposer d'accepter la motion. Il s'agit de l'abolition d'une insécurité judiciaire «eine Rechtsunsicherheit». En effet, la loi sur l'organisation tutélaire ne mentionne pas la possibilité de percevoir des émoluments et des frais et d'attribuer des dépens. Ce silence dans la loi ne veut aucunement dire que dans le temps, le législateur voulait que les procédures devant les autorités tutélaires soient gratuites. Au contraire, il est fort probable qu'il s'agissait simplement d'un oubli du législateur en 1949. Pendant des décennies, les Justices de paix et les Chambres des tutelles des Tribunaux d'arrondissement ont encaissé des émoluments et des frais. Cela n'avait pas été contesté jusqu'en 2004 lorsque le Tribunal cantonal a constaté que la base légale faisait défaut pour les frais et les dépens en matière de procédure devant les autorités tutélaires. Cependant, depuis cet arrêt du Tribunal cantonal, les autorités tutélaires, notamment les Justices de paix, ont continué à encaisser des émoluments et des frais. La modification de la loi sur l'organisation judiciaire pourra donc remédier à cette insécurité de droit. Il faut relever qu'il peut y avoir des procédures coûteuses devant les Chambres tutélaires avec des expertises, etc. Il serait faux que l'Etat doive supporter ces frais, si les parties se trouvent en bonne situation financière. En revanche, si les parties sont indigentes, elles pourront demander le bénéfice de l'assistance judiciaire. Je vous propose donc d'accepter la motion. J'interviens également au nom du groupe démocrate-chrétien qui votera pour l'acceptation de cette motion.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Mit Interesse hat unsere Fraktion die vorliegende Motion von Kollege Studer und Ith geprüft und wird diese mit folgen-

der Bemerkung einstimmig unterstützen: Wir sind der Meinung, dass für die GOV richtigerweise die nötigen gesetzlichen Grundlagen betreffend Verteilerschlüssel und Übernahme der anfallenden Kosten geschaffen werden müssen. Dies da zudem ein positiver Bundesgerichtsentscheid bezüglich dieser Regelung des Kantons Zürich vorliegt.

Durch die neue Regelung entstehen für den Kanton keine zusätzlichen Kosten, sondern zusätzliche Einnahmen.

Der Staatsrat hält in seiner Antwort über die unentgeltliche Rechtspflege fest, dass somit alle Parteien Recht auf allgemeine Verfahrensgarantien haben, was wir auch sehr begrüßen. Mit diesen Bemerkungen wird unsere Fraktion die Annahme der Motion unterstützen.

Rossier Jean-Claude (UDC/SVP, GL). Les arguments des motionnaires étant très pertinents, c'est à l'unanimité que notre groupe soutiendra cette motion.

Schnyder Erika (PS/SP, SC). C'est également à l'unanimité que le groupe socialiste soutiendra cette motion.

Ith Markus (PLR/FDP, LA). Ohne die Debatte zu verlängern, danke ich den Fraktionen, welche unsere Motion unterstützen. Auch die freisinnig-demokratische Fraktion unterstützt die Vorlage. Zu den vorgebrachten Argumenten meines Kollegen habe ich nichts mehr beizufügen.

Hingegen würden wir es sicher auch begrüßen, wenn allenfalls andere ähnliche Lücken in der Gesetzgebung aufzudecken sind. In diesem Sinne danke ich für eure Unterstützung.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Le Conseil d'Etat accepte la motion pour les raisons qui figurent dans la réponse.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 78 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillot (FV, UDC/SVP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR,

¹ Déposée et développée le 6 mai 2008, BGC p. 799; réponse du Conseil d'Etat le 11 novembre 2008, BGC p. 2278.